

# LE TRI DANS VOS BUREAUX

## GUIDE PRATIQUE

### TRIER EN TRAVAILLANT...

#### DANS LE BAC DE TRI JAUNE

Papiers, journaux, magazines, prospectus, enveloppes (avec ou sans fenêtre, blanches ou kraft)...



#### INTERDIT DANS LE BAC JAUNE !

Papier froissé ou déchiqueté, blister de magazines.



#### À LA DÉCHETTERIE

Cartons bruns\*, piles, ampoules basse consommation, imprimante usagée...



Déchetterie

Vétraz-Montiboux : Rue Germain Sommeiller  
Gaillard : Rue Transval  
Bonne : Route de la Ripaille  
Saint-Cergues : Route de la Vy de l'eau

\* Annemasse Agglo collecte les cartons bruns des commerçants. Consultez la carte des zones sur [www.mieuxtrier.fr](http://www.mieuxtrier.fr), espace commerçants (bas de page)



# ... ET PENDANT VOTRE PAUSE CAFÉ / DÉJEUNER

Emballages  
cartonnés



Briques  
cartonnées



Cannettes et  
barquettes en alu



Bouteilles et flacons  
en plastique



**PAS BESOIN DE LES LAVER...**  
*il suffit de les vider !*

**NE SE TRIE PAS DANS LE BAC JAUNE**



Emballages en plastique  
type sandwich



Pots de  
yaourt



Sacs en  
plastique



Barquettes en plastique  
et en polystyrène



Bouteilles  
et bocaux en verre

**WWW.MIEUXTRIER.FR**

infotri@annemasse-agglo.fr - 04 50 87 88 88



Annemasse **Agglo**  
Annemasse - Les Voirons Agglomération